

Image not found or type unknown



Consultation de compte bancaire par le conseiller

Par **seb**, le **19/09/2008** à **09:51**

Bonjour,
Suite à un appel de mon conseiller bancaire, je me pose cette question:
un conseiller bancaire peut il regarder les comptes de ses clients à sa propre initiative afin de proposer des produits et crédits à ces mêmes clients?
Les comptes ne sont ils pas protégés par un confidentialité quelconque?
Merci de votre réponse.
Cordialement